



MAJ : 02/2023

REGLEMENT SORTIE SKI ALPIN

Sont acceptés aux sorties :

- Les adhérents majeurs (possesseurs de la carte de membre).
- Les adhérents de 14 à 18 ans ayant signé et approuvé les conditions de participation avec l'accord des parents
- Les adhérents mineurs accompagnés d'un parent et sous sa responsabilité
- Les invités (sans carte membre) sont acceptés pour une sortie d'essai (voir conditions à la permanence)

Déroulement des sorties :

- L'encadrement pour ceux qui le souhaitent est assuré par des moniteurs bénévoles diplômés FFS. Il est aussi possible de skier en groupe ou en famille sans encadrement. Il est **déconseillé** de skier seul
- Des cours pour les adultes peuvent être donnés le matin par les moniteurs bénévoles
- Les 14-18 ans non accompagnés sont encadrés par un moniteur bénévole. Il reste sous sa responsabilité toute la journée.
- L'activité de ski alpin organisée par SKI MONTAGNE se déroule exclusivement sur pistes balisées et sécurisées. Bien que les garanties individuelles de la carte neige couvrent la pratique du ski hors-piste. Les initiateurs ne sont pas formés ni autorisés à encadrer ce type d'activité.

Le ski hors-piste reste vivement déconseillé et ne pourra se faire que sous la responsabilité individuelle du pratiquant.

Inscriptions aux sorties :

- Pour chaque sortie, une pré-inscription se fera par sms **avant vendredi 12h**, le règlement (car + forfait) est à faire durant la permanence du vendredi ou par Hello Asso
- **La pré-inscription permet de décider de la réservation ou de l'annulation du transport en commun.**

**Afin de pouvoir continuer à vous garantir les meilleures conditions tarifaires nous précisons les règles suivantes :
Votre décision de participer à la sortie du dimanche doit nous parvenir le vendredi 12 h au plus tard.**

A midi si la sortie est maintenue, toute réservation est due, seule la part forfait peut être remboursée et ceci seulement si votre désistement ne remet pas en cause le tarif de groupe (nombre minimum pour le tarif de groupe)

- **Les personnes inscrites avant midi auront une remise de 2 €**
- **Les inscriptions au-delà de midi ne seront acceptées qu'en fonction des places disponibles.**
- Toutes personnes se présentant au car sans inscription sera acceptée qu'en fonction des places disponibles et après un règlement d'une pénalité de 5 €
- L'heure de départ est impérative. Il est demandé d'être présent au car au moins 10 minutes avant pour le chargement du matériel.
- L'heure de retour est annoncée dans le car et devra être respectée

Remboursement :

- Un adhérent inscrit à la sortie mais absent à celle-ci et excusé, se verra rembourser le prix du forfait se cela ne pénalise pas le reste du groupe. Le prix du transport reste dû.
- En cas d'annulation de notre part, par manque de participants, conditions météo ou autres, les adhérents inscrits seront prévenus par sms et seront remboursés.



Accidents :

- Tout accident devra être signalé, dans les plus brefs délais au responsable de la sortie.
- Le club ne fera aucune avance financière sur les frais encourus. **Le participant doit avoir sur lui son assurance, sa carte vitale et un moyen de paiement (carte bleue et ou chèque)**

Assurance :

- Les sports de glisse comportant certains risques, une assurance complémentaire est demandée pour l'activité. Le club propose l'assurance FFS (**pour les adhérents FFS merci de vérifier la réception par mail de la carte**)